

NOVEMBRE
2016



AVIS

à la population de Quincy-Voisins



Beau succès du premier Forum Handicap à Quincy-Voisins



P.3

La commune engagée dans une démarche zéro phyto



P.4

Retour sur la réunion publique du 29 septembre



P.6

Quincy-Voisins accueille ses nouveaux habitants le 26 novembre

Beau succès pour le 1er Forum du Handicap organisé à Quincy-Voisins



Le samedi 15 octobre, le 1er Forum du Handicap s'est tenu avec succès à l'Espace Jean Ferrat de 10h à 17h. Il s'inscrit dans le cadre de l'engagement durable de la Commune de Quincy-Voisins dans la reconnaissance du Handicap. Il a été initié par la commission extra-municipale du Handicap intitulée « Le Handicap, Faire plus et mieux ». Ce 1er Forum a été organisé par la Commune de Quincy-Voisins en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays Créçois. Son principal objectif : « Partager une journée pour mieux vivre ensemble ».

affaires sociales, qui ont pensé, porté et fait naître ce projet dans une démarche de solidarité exemplaire, avec le concours des bénévoles de la commission extra-municipale du handicap, des services municipaux et de la Communauté de Communes du Pays Créçois.

Plus de 300 visiteurs sont venus prendre des renseignements, des conseils, échanger, faire connaissance, apprendre, etc.

Un large choix de stands était proposé :

- Du sport avec un espace pour s'initier à l'escrime et au tir à l'arc
- Des stands autour des animaux avec la présence des chiens guides d'aveugle, des ânes et des poneys



Il a été inauguré en présence de Monsieur Jean-Jacques Jego, Maire de Quincy-Voisins, Madame Patricia Lemoine, Présidente de la Communauté de Communes du Pays Créçois et Madame Nicole Bricq, Sénatrice de Seine-et-Marne. Une convergence remarquable ressort de leurs discours, et dont on ne peut que se féliciter : Ce premier forum est une initiative locale, bénéfique et attendue qui mérite d'être poursuivie et améliorée afin de « Faire plus et mieux » en faveur du handicap. Comme l'a rappelé Madame Nicole Bricq, la France est en retard dans les aides et services proposés aux personnes handicapées. De telles actions contribuent à faire avancer les mentalités « ensemble ».

- Des organismes ou associations spécialisés dans l'aide à différents handicaps (autisme, trouble du langage écrit et oral, l'intégration des enfants et jeunes handicapés, la téléassistance, etc.)
- Des organismes sur les aides administratives comme la Maison Départementale des Personnes Handicapées, l'Education Nationale, l'Agence Régionale en Santé.
- Des organismes ou associations culturels et de loisirs avec des jeux, des loisirs, des livres et le Musée de la Grande Guerre.

Les exposants et les aidants étaient ravis de cette journée où ils ont pu accueillir, renseigner, aider, guider dans des conditions très chaleureuses et conviviales. Ils ont pu également échanger entre eux et trouver des synergies.

Les organisateurs du forum les remercient vivement de leur présence. Ils ont largement contribué au succès et à la richesse de ce 1er forum.

Vifs remerciements à Mesdames Chantal Kaci, 1ère adjointe au Maire, chargée des affaires générales, de l'éducation et du handicap et Isabelle Rousseau, adjointe au Maire chargée des



La commune de Quincy-Voisins engagée dans une démarche zéro phyto

Les pesticides seront interdits dans les espaces publics en 2017 et les jardins des particuliers en 2019

La commune de Quincy-Voisins a engagé depuis plusieurs années une politique de réduction de l'usage des produits phytosanitaires.

En effet, le 22 juillet 2015, l'Assemblée Nationale a adopté la loi de transition énergétique pour la croissance verte qui prévoit la mise en place de l'objectif zéro pesticide dans l'ensemble des espaces publics à compter du 1^{er} janvier 2017. Cette loi consiste donc à interdire l'usage des produits phytosanitaires (produits chimiques : désherbants, insecticides) par l'Etat, les Collectivités Locales et les Établissements Publics pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts et les voiries. Seul le cimetière et les espaces sportifs ne seront pas concernés par cette réglementation.

La commune s'est équipée, il y a quelques années d'un désherbeur thermique, elle compte acquérir un désherbeur mécanique en 2017.

Les techniques sont moins efficaces en termes d'entretien que l'utilisation des produits phytosanitaires. Compte tenu des linéaires de trottoirs communaux, il faudra accepter de voir fleurir « des mauvaises herbes » à certains endroits.

En 2019, cette interdiction d'utilisation des produits phytosanitaires devrait être étendue aux particuliers.



Mon trottoir, qui s'en charge ?

Le balayage est une charge incombant au propriétaire, à son représentant ou à son locataire des propriétés jouxtant les voies communales. Chacun est tenu de balayer le trottoir (si celui-ci est goudronné) et son caniveau dans toute sa largeur et sur toute sa longueur au-devant de son immeuble bâti ou non bâti.

Les résidus du balayage doivent être mis dans des sacs poubelles ou des bacs roulants afin d'être enlevés dans les mêmes conditions que les ordures ménagères. Outre ce balayage, les propriétaires, leurs représentants ou locataires devront :

► **Opérer régulièrement le lavage** des caniveaux et trottoirs goudronnés sur toute la longueur de leurs immeubles bâtis ou non bâtis.

► **Arracher l'herbe** qui croît sur les trottoirs au droit de leur propriété.

Le nettoyage des rues ou parties de rues salies par les voitures en surcharges ou chargées sans précaution doit être opéré immédiatement par les soins des responsables. Le maintien en état de propreté des gargouilles placées sous les trottoirs pour l'écoulement des eaux pluviales est à la charge des propriétaires ou des locataires. Ceux-ci doivent veiller à ce qu'elles ne soient jamais obstruées.

De son côté, la ville fait son possible pour conserver les rues propres et agréables à l'aide de la balayeuse et du ramassage manuel des papiers.

Fleurissement de la ville : le service des espaces verts toujours à pied d'oeuvre pour embellir la ville

Chaque année de nouveaux massifs sont créés. Pour le printemps 2017, une création est prévue rue de Moulignon.

Quelques détails sur les massifs traditionnels :

Rond point du château : Artemisia Powis Castle, Bidens Jaune, Oeillet d'Inde Jaune d'Or, Rose d'Inde Vanilla, Sunpatiens Compact Blanc

Massif devant la Mairie : Camaïeu de orangé avec : Coleus Trusty Rusty, Gaura Sparkle Blanc, Léonotis Orange, Sunpatiens Compact Orange, Stipa Pony Tails, Holcus Mollis, Agastache Abricot, Bégonia



PLU : Retour sur la réunion publique du 29 septembre



Jeudi 29 septembre, la municipalité avait invité la population de Quincy-Voisins à l'Espace J. Ferrat pour une réunion publique sur le nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui est en cours d'élaboration. L'objet de cette réunion était la présentation du PADD, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables, qui regroupe les grandes orientations pour l'évolution de la commune à échéance de 15-20 ans.

M. Luneau, du cabinet d'études CDHU que nous avons choisi pour nous aider dans la rédaction de notre PLU, a présenté à la centaine d'auditeurs présents dans la salle les trois grands chapitres de notre PADD. A savoir : assurer un développement cohérent de Quincy-Voisins, valoriser le cadre de vie des habitants, et enfin, conserver un environnement rural agréable.

Les projets actuels se retrouvent bien sûr dans le PADD de notre futur PLU. Il en va ainsi de la future maison des Seniors dans le « Champ Madame » et du futur cimetière rue de Condé. Mais de nouveaux projets apparaissent, tels une possible extension du groupe scolaire Dixmeresse, un réaménagement du plan de circulation dans des secteurs comme Benoist-Pasteur ou rue de Meaux, une future urbanisation en dessous de la Dhuis, près de la rue de Butel prolongée ou encore une réserve foncière pour un équipement public en prolongement de la rue Félix Maslé.

La densification voulue par l'Etat sera contenue et nous envisageons une augmentation de notre population limitée à 5500 habitants vers 2030 (5150 actuellement) . Nous continuerons d'attacher une grande importance aux déplacements doux, au maintien de zones vertes et à la préservation de nos paysages.

La seconde partie de la réunion a été consacrée aux questions des participants. M. le Maire s'est efforcé d'y répondre le plus clairement possible ; il a été notamment évoqué la problématique du stationnement, la place des exploitations agricoles, le changement éventuel de sens de circulation, la densification de l'habitat.

M. le Maire a conclu cette réunion publique sur le PADD en rappelant que, tout au long de l'élaboration du PLU, ayant comme objectif premier l'évolution raisonnée de notre commune, il s'efforcera de ne pas modifier les droits à construire existants actuellement.

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Communes de VILLENOY et ISLES-LES-VILLENOY

En application des dispositions des articles du code de l'environnement, une enquête publique est prescrite par arrêté préfectoral n°2016/DCSE/IC/051, Concernant la demande présentée par la société TERZEO pour être autorisée à exploiter une plate-forme de tri et de valorisation de terres issues de chantiers du BTP associée à une installation de stockage type ISDD (Installation de Stockage de Déchets Dangereux) située sur le territoire des communes de VILLENOY (77124), Lieu-dit « Bois de l'Epinette » et « La Barricade » et ISLES-LES-VILLENOY (77450), Lieu-dit « La Barricade » et « Les Longues Raies ».

Cette enquête se déroulera pendant 40 jours consécutifs, du lundi 7 novembre 2016 au vendredi 16 décembre 2016 inclus, sur le territoire des communes de Villenoy et Isles-lès-Villenoy. Le siège de cette enquête est fixé en mairie de Villenoy (4, rue de la Marne 77124 Villenoy).

Les opérations envisagées relèvent des rubriques 2510-3, 2515-1-a, 2517-1, 2718-1, 2760-1, 2790-2, 3510, 3550 et 3540 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.

Le dossier de demande comprenant notamment une étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale, sera tenu à la disposition du public en mairies de Villenoy et Isles-lès-Villenoy où se situe le projet et en mairies de Chauconin-Neufmontiers, Condé-Sainte-Libiaire, Couilly-Pont-aux-Dames, Coupvray, Esbly, Lesches, Mareuil-lès-Meaux, Meaux, Montry, Nanteuil-lès-Meaux, Quincy-Voisins, Trilbardou et Vignely comprises dans un rayon de 3 km déterminé au titre de la législation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.

Le présent avis est consultable sur le site Internet des Services de l'Etat en Seine-et-Marne à l'adresse suivante : <http://www.seine-et-marne.gouv.fr/> à la rubrique « Politiques publiques – Environnement et cadre de vie ».

Ecole Municipale des Sports 2016 : des enfants motivés et des animateurs dynamiques et inventifs



L'EMS a démarré ce 10 septembre avec un groupe complet de 18 enfants chez les 5-7 ans et le même nombre pour les 8-11 ans. Plusieurs fidèles sont de retour encore cette année avec l'envie de continuer à découvrir les nouvelles activités sportives proposées.

Une nouvelle équipe a été mise en place avec le retour de Tommy, animateur expérimenté. Cette équipe, a décidé d'exploiter les différentes infrastructures de la ville afin que les activités se passent dans les meilleures conditions pour les enfants : salle de motricité pour la gymnastique, gymnase pour le badminton, city stade pour les sports collectifs et la cour de l'école Forestière pour le cycle roller qui vient de se terminer.

Les enfants sont très motivés et les animateurs aussi, ce qui nous permet de dire qu'une belle année sportive est à venir !!!!



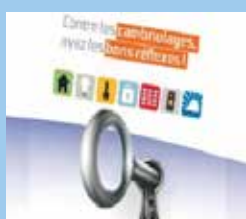
OPÉRATION SÉCURITÉ

Réunion d'information (ouverte à tous)

présentée par la Gendarmerie

à la Maison Pour Tous

Jeudi 17 novembre à 14h30



TOMBOLA

DE LA CAISSE DES ECOLES

1^{ER} PRIX

1 VÉLO ELECTRIQUE
et nombreux lots de
consolation

PRIX DU BILLET : 2 €
1 carnet : 20 €

EN VENTE À LA MAIRIE, DANS LES ECOLES

TIRAGE AU SORT : le 3 décembre à 14h- Mairie



ORGANISÉE PAR LA CAISSE DES ECOLES



VENDREDI 11 NOVEMBRE 2016

Cérémonie commémorative
du 98^{ème} anniversaire de l'Armistice
de 1918



◆ Rassemblement face à la Mairie à 13h45

- ◆ Cérémonie au Monument aux Morts
- ◆ Dépôts de gerbes des associations d'Anciens Combattants, du Souvenir Français, de la Municipalité, de la Compagnie d'Arc
- ◆ Allocution de Monsieur le Maire et du Président des Anciens Combattants
- ◆ Appel aux Morts
- ◆ Participation, sous réserve de leur emploi du temps, des sapeurs Pompiers
- ◆ Du centre Epide de Montry
- ◆ Des enfants des écoles de Quincy-Voisins





QUINCY-VOISINS

accueille ses nouveaux habitants



Rendez-vous

Samedi 26 novembre 2016

10 heures ,salle de réunion
de l'Espace Jean Ferrat, rue de l'Abbé Pierre

Vous visiterez plusieurs équipements communaux et pourrez interroger la municipalité sur tous les services mis à votre disposition



COUPON REPONSE : Accueil des nouveaux habitants de Quincy-Voisins (Coupon à retourner en Mairie avant le lundi 21 novembre 2016)

Mme, M.

Adresse :

Date d'arrivée à Quincy-Voisins :

Participera à la rencontre le samedi 26 novembre 2016 oui non

L'école Jacques Prévert organise

Samedi 26 et Dimanche 27 NOV

De 9h à 17h

BOURSE AUX JOUETS ET BROCANTE



2016

PUERICULTURE

Cette action nous aidera à financer une partie de la classe de neige des Ce2 et le projet théâtre de l'école J.Prévert



ESPACE JEAN FERRAT



Petite restauration sur place



Réservation et information auprès de

Mme CHENU

Si possible par mail : ecoleqvprevert@wanadoo.fr

ou sinon au 01.60.04.13.30

TARIFS : 5 € (la table) pour les quincéens- 6 € pour les extérieurs

Penser à réserver votre table

